

Au COEUR DE SAINT-PIERRE

#34

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



POUR LES VALEURS **OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES**

AMITIÉ, RESPECT, EXCELLENCE, DÉTERMINATION,
ÉGALITÉ, INSPIRATION ET COURAGE

06

SERVICES
MUNICIPAUX

Un Pôle d'accueil
pour la population

10

DOSSIER

Budget 2024

14

SPORT

Des Saint-Pierroises
aux Jeux Paralympiques



**Saint Pierre
du Mont**
Landes

L'arrivée du printemps suscite souvent des envies de vivre en extérieur, d'observer la nature se développer, c'est aussi la période à laquelle nous devons être très vigilants pour éviter la prolifération des moustiques. Afin de réduire leur nombre et leur circulation, la première préconisation est d'éliminer les eaux stagnantes où les femelles pondent leurs œufs. Pour cela les autorités sanitaires conseillent de nettoyer et de vider régulièrement les divers récipients qui sont des gîtes potentiels.

Comme dans toutes les collectivités, nous venons de procéder au vote du notre budget pour l'année 2024, vous pouvez retrouver toutes les orientations budgétaires au sein de ce numéro. Le contexte géopolitique et économique nous appelle à la prudence, mais nous devons conserver notre dynamique en matière de transition énergétique, de voies douces, d'implantation de jeux pour enfants dans les quartiers et d'investissements pour conserver notre qualité de vie sur Saint-Pierre-du-Mont.

Nous venons de vivre un beau moment de citoyenneté, avec une cérémonie au cours de laquelle, j'ai remis leur carte d'électeur au jeunes saint-pierroises et saint-pierrois appelés à voter pour la première fois lors des élections européenne du 9 juin prochain. L'occasion, pour moi, de rappeler les principes fondamentaux de la République et de l'immense chance que nous avons de vivre dans un pays démocratique ou la solidarité n'est pas un vain mot.

Prochainement, j'organiserai des réunions publiques, pour présenter les deux projets d'habitat dans le centre-ville : le projet d'habitat inclusif pour les seniors et les personnes en situation de handicap ainsi que le projet de la résidence sur le site des anciens terrains de tennis.

Cette année est marquée par le déroulement des Jeux Olympiques et paralympiques dans notre pays à partir du mois de juillet. Notre ville a permis aux élèves de nos écoles de découvrir certaines disciplines présentes aux jeux lors de la semaine olympique et paralympique. Nous avons aussi l'honneur de voir deux saint-pierroises, Céline Gueylard et Sandra Botella, sélectionnées comme arbitres de la Boccia et nous attendons avec impatience la sélection d'Assya Maurin-Espiau, nageuse au Club des dauphins. Une belle récompense pour les sportifs saint-pierrois. Pour terminer, j'aurai le plaisir de vous retrouver, cette année encore lors des fêtes patronales organisées par notre dynamique Comité des Fêtes, fêtes où nos traditions sont respectées.

A très vite.

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Au cœur de Saint-Pierre - n°34

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont
1 avenue Georges Sabde / 40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél. 05 58 75 31 07 / mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC
(gestion forestière durable certifiée)
Directeur de la publication : Joël Bonnet
Rédaction et édition : Sabine Darré et
mairie de Saint-Pierre-du-Mont
Mise en page : Jum Communication
Crédit photos : Mairie de Saint-Pierre-du-Mont
Illustration BD : GOB - Imprimé en France
Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE
SÉANCES
DES CONSEILS MUNICIPAUX
P.4

DIVERS
AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS
LES CHIENS CATÉGORISÉS
P.5

SERVICE À LA POPULATION
UN PÔLE D'ACCUEIL
POUR LA POPULATION
P.6

VIE ASSOCIATIVE
RONDISPORT 40
P.8

LE DOSSIER
BUDGET
P.10

SPORT
SAINT-PIERRE-DU-MONT
SON ESPRIT OLYMPIQUE,
SES CHAMPIONS, SES ENCADRANTS
P.14

ACTUALITÉ
ACTIVITÉS SPORTIVES
ET CULTURELLES
P.16

HISTOIRE
ANATOMIE D'UN PONT
P.17

DÉMOCRATIE
EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES
P.18

L'AGENDA
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS / CULTURELS
P.19

CŒUR D'ARTICHAUT
LE MOUSTIQUE TIGRE
P.20

1

ÉTUDE DE FRÉQUENCE DE COLLECTE DE DÉCHETS AU QUARTIER DU MANOT

Le SICTOM a lancé, en septembre dernier, une expérimentation au quartier du Manot de Saint-Pierre-du-Mont qui concerne la collecte des déchets. Cette expérimentation, articulée en différentes phases, a eu pour objectif l'analyse des données de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, après modification des fréquences de ramassage. La présentation des résultats de cette étude a été faite lors d'une réunion publique le 5 février dernier au cinéma les Toiles du Moun, en présence du Président du SICTOM et des responsables de cette étude.

2

DRÔLE DE POISSON D'AVRIL À L'ÉCOLE DU BIARNÈS

Un chêne a eu la curieuse idée de tomber dans l'enceinte de l'école du Biarnès de Saint-Pierre-du-Mont, le 1^{er} avril ! Des élus et agents de la ville sont intervenus en ce jour férié, pour débiter et évacuer le plus rapidement possible l'arbre tombé. Cette réactivité a permis aux enfants scolarisés de faire une rentrée en toute sécurité, dès le lendemain. Il convient de noter le renfort de Mont-de-Marsan Agglomération manifesté par le prêt très utile d'une nacelle.

1



2



3



4



Arrêt SUR IMAGES

3

PETITS CHASSEURS D'ŒUFS

Lundi 1^{er} avril 2024, pour célébrer les fêtes de Pâques, la municipalité a organisé sa traditionnelle chasse à l'œuf, à destination des enfants saint-pierrois âgés de 3 à 10 ans. C'est à la grange de Bastarot à Ménasse, que plus de 115 enfants-chasseurs munis de paniers ont recueilli des œufs fictifs qu'ils ont, par la suite, troqués contre de vrais œufs en chocolat.

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Samedi 13 avril 2024, en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, s'est déroulée la Cérémonie de la citoyenneté. Un moment important pour les jeunes Saint-Pierrois ayant atteint leur majorité. Ils se sont vu remettre par monsieur le Maire Joël Bonnet, leur toute première carte d'électeur accompagnée du Livret du Citoyen. Une soixantaine de personnes a participé à l'événement. Un pot de l'amitié a clôturé ce moment convivial.

4

HEURES DE TONTE ET LUTTE CONTRE LES BRUITS DU VOISINAGE

Pour rappel, l'arrêté préfectoral de prévention des nuisances sonores et de lutte contre les bruits du voisinage datant du 25 novembre 2003 indique que :

- « Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h00.

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances, sont tenus de prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par le bruit provenant de ces lieux tels que ceux provenant d'appareils radio, audiovisuels, instruments de musique, appareils ménagers, climatiseurs ou tout autre appareil susceptible d'engendrer des nuisances sonores. »

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

... L'ORDRE DU JOUR DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

14 MARS 2024

Dossier PROCES-VERBAL

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13.12.2023

Dossier AFFAIRES GENERALES

- 2 - Conditions de mise à disposition des véhicules de service aux agents et élus du conseil municipal
- 3 - Conditions de mise à disposition des élus du conseil municipal des moyens informatiques et de télécommunication
- 4 - Conclusion d'une convention avec l'Etat relative à la labellisation « Guid'asso Landes »
- 5 - Avis sur la demande d'affiliation du Centre Départemental d'Action Sociale des Landes au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes
- 6 - Avis sur la demande de dérogation au repos dominical - magasin Décathlon
- 7 - Rapport annuel 2023 de la Commission Communale pour l'Accessibilité

Dossier BUDGET - FINANCES

- 8 - Compte de gestion Budget principal - exercice 2023
- 9 - Compte de gestion Budget annexe Pôle Santé et Maison des Projets - exercice 2023
- 10 - Approbation du compte administratif 2023 - Budget principal
 - > un débat sur les crédits de formation des élus est organisé - art. L2123-12 du CGCT
- 11 - Approbation du compte administratif 2023 - Budget annexe Pôle Santé et Maison des projets
- 12 - Affectation des résultats 2023 - Budget principal
- 13 - Affectation des résultats 2023 - Budget annexe Pôle Santé et Maison des projets
- 14 - Vote du débat d'orientation budgétaire 2024 sur la base d'un rapport

Dossier SUBVENTIONNEMENT

- 15 - Budget principal - subvention d'équipement au SYDEC

Dossier GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 16 - Présentation du Rapport Social Unique - année 2022
- 17 - Délibération donnant mandat au Centre de Gestion des Landes pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation ayant pour objet de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance
- 18 - Mise à disposition de services entre la ville de Saint-Pierre-du-Mont et Mont de Marsan Agglomération

Dossier CONVENTIONNEMENT

- 19 - Convention de servitude de passage de canalisations sur la parcelle AK 138 pour Enedis
- 20 - Convention de servitude de passage de canalisations sur les parcelles AT 180, 367 et 429 pour Enedis

Dossier DOMAINE ET PATRIMOINE

- 21 - Demande de rachat anticipé des parcelles AB 136 et 137 à l'EPFL Landes Foncier
- 22 - Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Dossier COMMUNA UTAIRE

- 23 - Approbation du Contrat de Ville 2024-2030 de Mont de Marsan Agglomération

- Information du Conseil Municipal de l'état récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus du conseil municipal - exercice 2023,
- Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation,
- Questions diverses.



11 AVRIL 2024

Dossier BUDGET - FINANCES

- 1 - Budget principal - approbation du budget primitif 2024
- 2 - Budget principal - dépenses à imputer au compte 6232 - Fêtes et cérémonies
- 3 - Budget principal - attribution de subvention au C.C.A.S.
- 4 - Budget principal - attribution de subvention aux associations
- 5 - Budget principal - attribution de subvention au Comité des Fêtes
- 6 - Budget principal - attribution de subvention à l'association ADAPE1
- 7 - Budget principal - attribution de subvention à l'association U.N.C. section montoise
- 8 - Budget principal - attribution d'une subvention d'un montant supérieur à 23000 € à l'Association Sporting Club Omnisports
- 9 - Budget principal - attribution d'une subvention d'un montant supérieur à 23000 € à l'Association pour l'Initiation et le Développement de la Musique - IDEM
- 10 - Budget principal - attribution d'une subvention d'un montant supérieur à 23000 € à l'Association pour le Quartier de Lamoustey
- 11 - Budget Pôle Santé et Maison des Projets - approbation du budget primitif 2024
- 12 - Vote des taux d'imposition pour l'année 2024

Dossier GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 13 - Mise à jour du tableau des effectifs de la Commune
- 14 - Création d'un emploi permanent à temps complet sur le cadre d'emploi d'éducateur des activités physiques et sportives - catégorie B
- 15 - Création d'un emploi permanent à temps complet sur le cadre d'emploi d'éducateur des activités physiques et sportives - catégorie B

Dossier FINANCEMENT TRA VA UX ET OPERATIONS

- 16 - Aménagement d'un poste de travail à l'accueil de la Mairie et d'un local ménage à la Maison des associations - demande de subvention - plan de financement
- 17 - Achat de matériels - demande de subvention - plan de financement
- 18 - Installation de systèmes de vidéoprotection sur le territoire de la Commune - demande de subvention

Dossier AFFAIRES GENERALES

- 19 - Projet d'intégration du bassin du Louts au schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin amont de l'Adour

- Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation,
- Questions diverses.

AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS

UNE AIRE DE JEUX AU QUARTIER DU MANOT

L'installation d'une aire de jeux dans le quartier du Manot a été annoncée lors de la réunion «rencontre avec M. le Maire» du 27 septembre 2023. Une consultation des habitants portant sur le choix entre 3 sites d'implantation et 4 compositions de jeux, a ensuite été réalisée du 10 au 25 octobre 2023. 108 réponses sont parvenues en mairie.



- Les travaux d'installation ont eu lieu en décembre 2023 pour les fondations et en février 2024 pour l'installation des jeux. Le contrôle réglementaire avant mise en service a eu lieu le 27 mars 2024. L'installation a été réalisée par un prestataire externe en collaboration avec les services techniques.
- Cette installation répond à une demande de la population et des nounous en activité dans le quartier. Des demandes ont été également formulées lors de la rencontre avec monsieur le maire.
- La mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) concernant les jeux dans les quartiers est en cours (2024-2025).

UNE RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

LES COHABITANTS DU DOMAINE DE MONT ALMA

La livraison de cette résidence est prévue au mois de juillet. Elle sera idéalement située à côté de commerces de proximité. Cette résidence se compose de 79 logements dont 55 en locatifs répartis en 28 T2, 22 T3, 4 T4 et 1 T6 Co'coon.

Les cohabitants qu'est-ce que c'est ?

- Un modèle innovant de résidence intergénérationnelle, fondé sur des valeurs de solidarité, de partage et de convivialité.
- Des espaces à partager (salle commune, jardins...) et un projet de vie sociale à co-construire ensemble, au quotidien.
- Des logements pour tous : familles, seniors, personnes seules, personnes en situation de handicap.



LES COHABITANTS
DOMAINE DE MONT ALMA
SAINT-PIERRE-DU-MONT

Infos et candidatures

cohabitant@amandier.net
06 99 23 31 80

UN PÔLE D'ACCUEIL POUR LA POPULATION

PROXIMITÉ ET PRATICITÉ



Dans le bâtiment de ce que les Saint-Pierrois désignent encore aujourd'hui comme « l'ancienne mairie », les services « d'aide à la population » ont été regroupés. Le réaménagement des espaces dans ce bâtiment a été pensé pour faciliter l'accueil du public et pour répondre plus efficacement à certaines de ses demandes.

**Suivez le guide ! ...
dans ce pôle, vous trouverez :**

Le bureau du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Madame Cathy LAMOTHE reçoit du lundi, mardi, mercredi, jeudi toute la journée de 9h à 12h et 13h30 à 16h. Et le vendredi matin de 9h à 12h. Elle ne reçoit que sur rendez-vous. Le numéro est le 05 58 05 53 84.

Ce service aide les habitants à constituer leur dossier de demande d'aides sociales.

Le bureau de la déléguée au logement, Madame Nadine PAYNEAU reçoit du mardi au jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Madame Payneau, adjointe au maire déléguée à l'action sociale et à la solidarité intergénérationnelle, reçoit les administrés afin de les accompagner dans la recherche d'un logement.

L'espace d'accueil des conciliateurs de justice Madame Nicole BOUNEAU et Monsieur Jean-Marc AVIGNON ne reçoivent que sur rendez-vous au 05 58 76 44 82 le 2^e lundi de chaque mois de 9h à 12h et le 4^e lundi de chaque mois de 14h à 17h.

Les conciliateurs de justice sont chargés de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties.

L'espace d'accueil de la déléguée à la Défense des Droits, Madame Linda PIWOWARCZYK ne reçoit que sur rendez-vous le 2^e et 4^e jeudi de chaque mois de 14h à 17h. Les rendez-vous se prennent auprès du CCAS au 05 58 05 53 84.

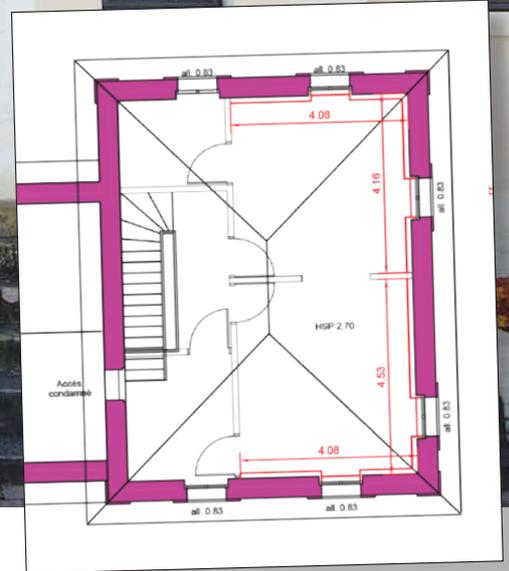
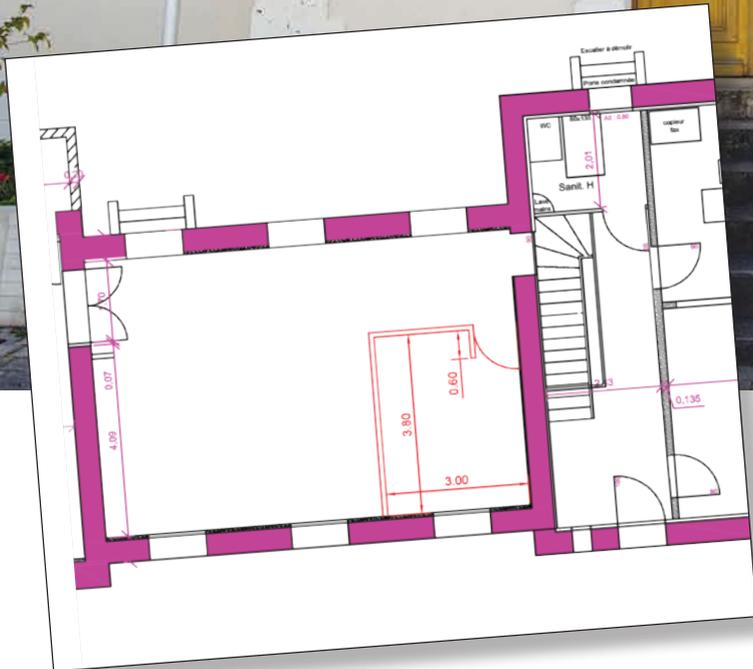
La déléguée à la Défense des Droits assure un service de proximité, gratuit, dédié à l'accueil de toutes les personnes ayant des difficultés à faire valoir leurs droits auprès des administrations.

Le bureau du Conseiller numérique, Monsieur Clément GHISSE, reçoit sur rendez-vous uniquement les lundi, mardi, jeudi et vendredi le matin.

Le conseiller numérique assiste et forme les utilisateurs à l'usage de sites, logiciels et autres supports numériques. Il peut être en contact avec un public très varié et ses fonctions s'accordent avec les besoins spécifiques de la population locale.

Le délégué à la Cohésion Police Population, Monsieur Pascal POULET, reçoit les premiers et troisièmes lundis du mois de 14h à 17h.

Le délégué à la Cohésion Police Population est un fonctionnaire de police retraité qui exerce une mission de rapprochement police/population dans les quartiers identifiés comme prioritaires en termes de sécurité.



SERVICES MUNICIPAUX

Le rôle de Claude Marson auprès du CLSPD

Le Conseil Local et Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD/CISPD) est présidé par le maire. Le CLSPD est le cadre de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes. Claude Marson est coordonnateur du CLSPD à hauteur d'un mi-temps partagé avec une mission auprès du tissu associatif local (voir par ailleurs). Il témoigne sur le contenu de sa mission CLSPD : «Le CLSPD, est un organe obligatoire dans les communes de plus de 5000 habitants ayant un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPPV). Le CLSPD est mis en place par la mairie, piloté avec la Préfecture et tous les acteurs qui œuvrent pour la sécurité des personnes et la prévention de la délinquance. Cet organe se réunit une fois par an en assemblée plénière et en groupes de travail thématiques 3 ou 4 fois par an. Plusieurs entités se réunissent : toutes les forces

de sécurité, police nationale et gendarmerie, la sécurité civile, la Préfecture, le Conseil Départemental, Mont-de-Marsan Agglomération, le président du tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan, des associations locales concernées par ce problème-là, l'association de défense des droits de la femme, l'Adavem, l'AQM, les établissements scolaires locaux, les transports, etc. La municipalité m'a nommé coordonnateur pour Saint-Pierre-du-Mont avec un temps de travail suffisant pour pouvoir coordonner toutes les actions qui vont découler de cette assemblée plénière. L'assemblée plénière après avoir constaté des faits va décider d'actions majeures à mener. Je serai donc amené à coordonner des groupes de travail, à créer des documents, des comptes-rendus.» Claude Marson occupe cette fonction depuis le 1^{er} janvier 2024.



RONDISPORT 40 UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

C'est depuis la Clinique des Landes que Claudie Franke, présidente de l'association Rondisport, chargée des admissions au sein du service bariatrique de la clinique saint-pierroise et Jonathan Landa, membre de l'association, ont souhaité témoigner de leur expérience et informer les Saint-Pierrois de l'action de Rondisport 40 en direction des personnes concernées par l'obésité.

« L'association Rondisport40 œuvre sur le territoire national depuis 2009. En septembre 2023, une antenne de l'association a commencé à fonctionner à Saint-Pierre-du-Mont dans les locaux de la Clinique des Landes. L'objectif de l'association est de lutter contre la sédentarisation et l'isolement des personnes atteintes d'obésité. » annonce en préambule Claudie Franke et de poursuivre : « Notre association propose un accompagnement sous forme d'activités sportives et culturelles et d'un soutien psychologique à ceux et celles qui sont touchés par l'obésité. »

Notre objectif est de créer un lien entre des personnes qui ont vécu des choses très différentes les unes des autres. Cependant, elles ont une histoire commune, celle du parcours souvent compliqué d'une personne obèse. »

Claudie Franke a fait un parcours bariatrique très long, compliqué, lors duquel elle a perdu 50 kg. Motivée par son expérience, elle a choisi de réorienter son activité professionnelle dans le domaine, à la Clinique des Landes, et s'est formée à la coordination en bariatrie.

Claudie est à l'initiative de la création de l'association Rondisport40 dans les Landes.

Se bouger !

Affronter le regard des autres est un combat quotidien pour une personne obèse, qui finit bien souvent par s'isoler. Ne plus sortir, ne plus bouger : un cercle vicieux qui favorise aussi la prise de poids ! Rondisport 40, par son action, propose de pallier cet état de fait.

Du sport adapté pratiqué à plusieurs avec l'accompagnement d'une coach professionnelle ? Pourquoi pas !

Le programme d'activités de l'association est plus que dense, voyez plutôt : soft volley, aquagym, basket santé, marche, boxe, badminton, etc.

La liste mentionne 14 activités sportives accessibles. Par ce programme qui annonce fièrement la couleur « S'activer ensemble dans la bienveillance à travers le sport et l'art », les adhérents de l'association ont aussi accès à des ateliers théâtre, chant, écriture, cuisine, mais aussi sophrologie, échange de savoirs, bourse de vêtements, relooking, journées créatives, etc.

De quoi rompre à coup sûr l'isolement de façon agréable ! Après une perte de poids importante, il convient aussi d'être accompagné, le processus n'est pas simple entre gestion d'une nouvelle image et risque de reprise de poids. Réapprendre à manger, se bouger avec régularité et de façon soutenue : Rondisport40 est sur tous les fronts !

Stop aux régimes !

L'association est ouverte à tous, pas seulement aux personnes atteintes d'obésité. Elle est aussi accessible à ceux qui souffrent de troubles alimentaires, et/ou atteinte de diabète, anorexie ou boulimie. Les proches des malades peuvent aussi participer !

« Il existe deux chemins pour nous rejoindre précise Claudie Franke : « Dans le parcours bariatrique, les personnes nous rejoignent parfois orientées par leur médecin. Nous recevons aussi bien ceux dont l'IMC (Indice Masse Corporelle) n'est pas assez important pour conduire à l'opération que des personnes opérables. Chez nous tout le monde suit le même parcours (entre 50 et 60 rendez-vous). Nous sommes aussi rejoints de l'extérieur par besoin de soutien. Nous faisons du cas par cas. Le but de Rondisport est surtout de trouver du lien, je le rappelle ! Chaque personne doit être active de son parcours. Au sein de notre association, un psychologue et une diététicienne sont inclus dans le parcours. »

Claudie Franke martèle en conclusion : « Et stop aux régimes ! Les régimes ne servent qu'à faire grossir ! »

Les associations Rondisport

C'est le Dr Maxime Sodji, chirurgien de l'obésité à la polyclinique de Limoges, qui a créé Rondisport. Selon lui, le suivi postopératoire est la clé de la réussite d'une chirurgie bariatrique.

Rondisport ambitionne de donner aux patients le courage nécessaire pour continuer à lutter contre la maladie. Chaque Rondisport fonctionne suivant les besoins de la région dans laquelle il se trouve.



SERVICES MUNICIPAUX

Le rôle de Claude Marson en direction des associations

En plus de sa mission auprès du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), Claude Marson est aussi chargé de mission auprès du tissu associatif local.

Claude Marson est en charge d'accompagner les associations dans la recherche de financement et/ou dans la conduite de projets susceptibles d'être en lien avec des financements (fonctionnement global de l'association et thèmes spécifiques). « On s'aperçoit qu'au niveau des financements, il y a beaucoup d'associations qui ne demandent



Jonathan, un parcours bariatrique

Jonathan vit un parcours bariatrique. En obésité « de base » depuis l'âge de 8 ans, devenue obésité morbide à ses 17 ans. Jonathan a 33 ans actuellement. Victime d'asthme, contraint un temps à faire moins de sport, Jonathan a passé beaucoup de temps devant les jeux vidéo : « Je me suis enfermé dans l'univers du jeu vidéo ; mal dans ma peau j'ai changé souvent de boulot et de villes.

Actuellement je me forme pour devenir développeur web. Au départ, j'étais traducteur de japonais. Ma compagne est aussi en obésité morbide, nous voulons un enfant. Nous serons opérés dans quelques jours. J'ai commencé mon parcours à 180 kg, aujourd'hui j'en suis à 168 avant l'opération. » Ces interventions chirurgicales requièrent un investissement total du patient, avant et après l'opération.

Jonathan Landa est maître de jeu, ce qui lui a permis de mettre en place un Donjon et Dragon au sein de l'association : « C'est un jeu de rôle, très libérateur sous différents aspects.» affirme celui qui sait faire preuve de résilience.



Pour rejoindre l'association :

contacter la Clinique des Landes (Claudie est présente le mercredi et le jeudi) ; ou bien aller sur le lien Discord : on a créé un site Rondisport.

Les adhérents ont accès à toutes les infos : différentes activités sportives, artistiques, etc.

<https://discord.com/invite/D2B6FnJUG>

pas d'aides alors qu'elles œuvrent au quotidien sur des secteurs qui peuvent donner droit à des aides. Il y a un gros déficit d'information, les dirigeants et responsables ne sont pas forcément correctement informés. Mon rôle est de leur donner l'information et de les accompagner dans leurs démarches, notamment sur les plates-formes numériques de dépôt. Dans ma carrière, j'ai d'ores et déjà travaillé 30 ans dans les collectivités territoriales. » Indique Claude Marson.

BUDGET PRIMITIF (PRÉVISIONNEL) 2024

Le budget prévisionnel ou primitif est la base de fonctionnement d'une commune. Voté avant le 15 avril de chaque année, il préfigure les orientations principales de la municipalité pour l'année en cours.

Le budget est bâti à partir d'un certain nombre d'éléments :

- Les résultats de l'année précédente votés par le conseil municipal (compte administratif, qui doit être conforme au compte de gestion établi par le comptable public),
- Les prévisions de recettes,
- Les charges permettant de faire fonctionner la collectivité,
- Les choix d'investissement de la municipalité.

Le budget doit être avant tout équilibré.

Fonctionnement et investissement

La structure d'un budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

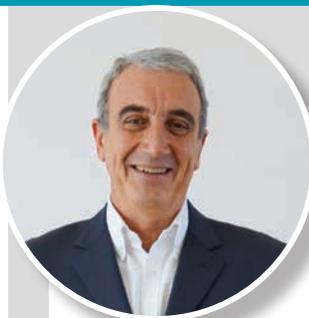
La section de fonctionnement regroupe :

- les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- les recettes que la collectivité perçoit des dotations de l'État, des impôts et taxes et, éventuellement, des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des impôts directs locaux, de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et le remboursement des rémunérations, les produits de service.

La section d'investissement comporte :

- en dépenses : les dépenses d'équipement (matériel, constructions et aménagements) et le remboursement de la dette (emprunts) ;
- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions

Le budget primitif s'appuie toutefois sur un principe de prudence et où recettes et dépenses doivent rester sincères et raisonnées.



Le mot de
Jean-Marie Bayle

1^{er} adjoint en charge des finances

« En dépit d'un contexte difficile, l'équipe municipale de Saint-Pierre-du-Mont peut se féliciter d'un excellent résultat 2023. La bonne gestion de notre commune nous permet de réaliser un résultat excédentaire de 1.466.491€ ; en cumulé avec les années précédentes, notre excédent budgétaire s'élève à 5.072.876€, ce qui nous permet de poursuivre nos investissements de manière sereine sans avoir recours à l'emprunt.

Votre équipe municipale souhaite toutefois poursuivre ses efforts budgétaires dans les années à venir.

Le gouvernement a la volonté de réduire les dotations aux collectivités locales, nous devons rester vigilants et rigoureux dans notre gestion.

Vous pouvez compter sur le travail au quotidien des élus et des équipes municipales pour gérer au mieux le budget de notre ville de Saint-Pierre-du-Mont tout en maintenant un service public de qualité.

En tant qu'élus responsables nous poursuivons notre engagement au service des administrés en étant :

- Optimistes sur les projets tout en étant prudents sur les dépenses
- Raisonnés mais fidèles à nos engagements »



Résultat 2023

Malgré une inflation galopante en 2023, principalement pour les dépenses d'énergie, la commune a su contenir ses dépenses en maintenant un service à la population et aux associations à un haut niveau. Grâce à un travail interne permanent de recherche de subventions, les investissements ont été conséquents : recherche de substitution énergétique, démarrage du chalet de La Moustey, démarrage de la microforêt de la Tuilerie en poursuivant celle du Pouy, passage en LED de l'éclairage urbain, financement de travaux pour les pistes cyclables.

Les subventions pour l'aide au permis de conduire, l'aide à l'acquisition de vélos électriques et la dotation pour les trophées des sportifs et les différents concours ont été augmentées par rapport à l'année précédente.

Des travaux importants ont été réalisés au cimetière du COSSE : la végétalisation ainsi que l'augmentation de la capacité du colombarium et des cavurnes ainsi que la création d'un ossuaire et d'un dépositaire.

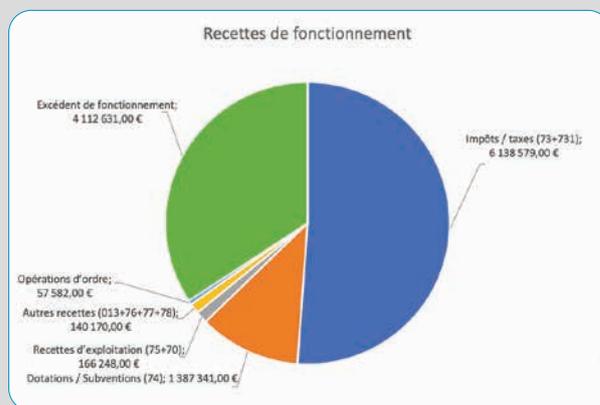
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent légèrement par rapport au budget primitif 2023. Les taux des impôts et des taxes restent inchangés par rapport à 2023.

On constate une légère augmentation (3,9%) de ces recettes : cette augmentation est induite par l'augmentation des bases par les services fiscaux.

Les dotations et participations augmentent aussi de 1%.

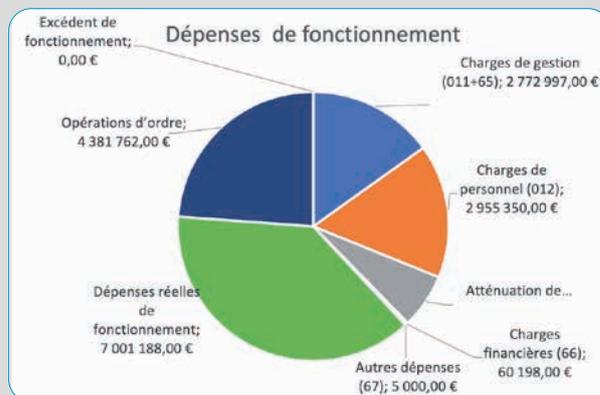


	Compte Administratif	Compte Administratif	Compte Administratif	Budget Prévisionnel	Budget Prévisionnel	BP2023- BP2024 %
Année	2021	2022	2023	2023	2024	
Recettes réelles de fonctionnement	7 024 628,00 €	7 071 263,00 €	8 730 882,00 €	7 900 792,00 €	7 832 338,00 €	-0,87%

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse de 1,55 % par rapport au budget 2023.

En effet, mis à part le chapitre correspondant principalement aux charges de personnel (réévaluation du point d'indice sur une année pleine, l'attribution de 5 points majoré dans la fonction publique au 1/01/24), tous les autres chapitres sont en baisse. Il faut noter les efforts de gestion permanents de la commune qui conserve dans un même temps un service public de qualité.



Les dépenses énergétiques devraient s'établir à 414 750 € contre 585 532 € prévues en 2023.

L'effet année pleine de l'extinction de l'éclairage public combinée à la baisse du tarif concernant ce dernier, devraient permettre une baisse des charges sur l'électricité. De plus, des mesures sont mises en place afin de réduire les consommations sur les bâtiments (travaux, sensibilisation, programmation différenciée, etc.).

SECTION D'INVESTISSEMENT

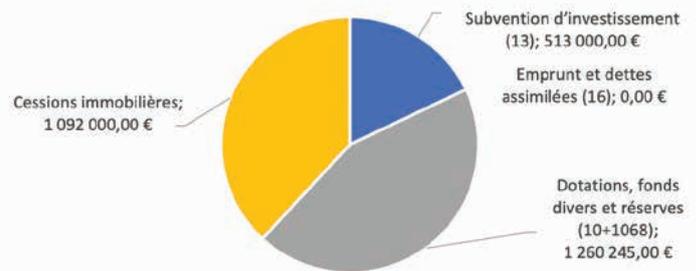
Les recettes d'investissement

Les subventions d'investissements (chapitre 13) inscrites au budget 2024 sont estimées à 513 000 €. Elles concernent la micro-forêt de la Tuilerie, la réhabilitation des logements Ferry, le bonus écologique pour l'achat d'un fourgon électrique et les aménagements de Lamoustey.

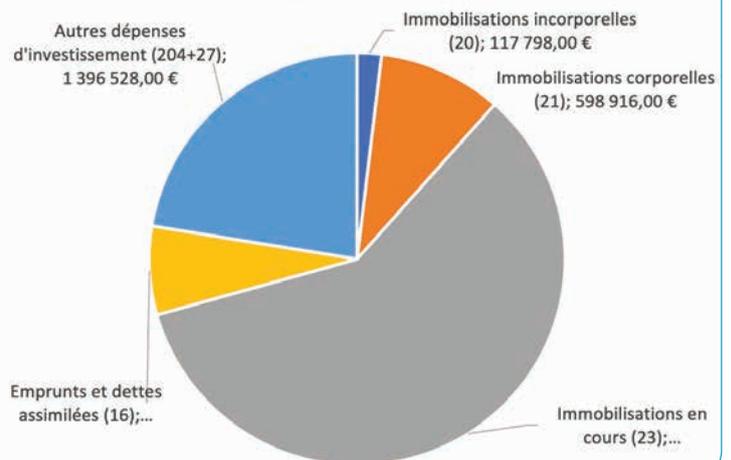
Les recettes d'investissement comprennent les cessions immobilières (anciens tennis, foncier centre-ville destiné aux projets des médecins, du presbytère, matériel).

Plusieurs projets
sont inscrits
au niveau des dépenses
d'investissement.

Recettes réelles d'investissement



Dépenses d'investissement



La commune poursuit son projet de réhabilitation du quartier de Lamoustey avec le lancement des travaux des aménagements extérieurs et la poursuite de la construction du chalet.



La commune poursuit la réhabilitation des logements ainsi que l'amélioration des bâtiments (isolation, reprise des toitures) afin de contenir les dépenses d'énergie. Dans un même souci de réduction de dépenses énergétiques, la municipalité a prévu de compléter l'utilisation de la géothermie à l'EMS pour équiper la salle D et le DOJO 3).



La commune prévoit une subvention vers le budget « Pôle Santé et Maison des Projets » en vue de la réhabilitation de la Maison des Projets (ancien centre commercial de La Moustey). Seront ainsi créés, 6 appartements et des locaux commerciaux et associatifs.

DES AIDES OCTROYÉES PAR LA VILLE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT



Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique :

La commune de Saint-Pierre-du-Mont vous aide, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique en 2024. Pour consulter le règlement et compléter le dossier d'inscription :

Rendez-vous sur le site Internet de la ville : <https://saintpierredumont.fr/actualite/aide-a-l-achat-d-un-velo-a-assistance-electrique>

Aides au permis de conduire / Aides financières Jeunesse

Permis de conduire : dispositif municipal.

La Municipalité souhaite apporter aux jeunes saint-pierroises et saint-pierrois une aide au financement du permis de conduire, afin de les accompagner sur la voie de l'autonomie en favorisant ainsi leur insertion professionnelle.

L'octroi de cette aide sera conditionné à la mobilisation du jeune candidat autour d'un parcours d'engagement citoyen au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité, intégrant un des domaines d'action suivants :

- Solidarité
- Environnement
- Sport
- Culture
- Education
- Santé
- Intervention d'urgence
- Mémoire et citoyenneté
- Aide humanitaire



Téléchargement du dispositif municipal / Site Internet de la ville/
<https://saintpierredumont.fr/aides-financieres-jeunesse>

Des études sont en cours concernant le développement du volet photovoltaïque. De même, une enveloppe est maintenue pour l'évolution de l'éclairage public.



La commune prévoit également une enveloppe en direction de l'agglomération (fonds de concours) pour assurer la poursuite du développement des pistes cyclables sur son territoire.



Le renouvellement de matériel est prévu (espaces verts, informatique, véhicule) afin de faciliter les conditions de travail des agents, moderniser nos moyens et prendre en compte les frais inhérents de fonctionnement.

Programme pluri annuel jeux dans les quartiers.





SAINT-PIERRE-DU-MONT

SON ESPRIT OLYMPIQUE, SES CHAMPIONS, SES ENCADRANTS

Depuis la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux en 2024, une semaine olympique et paralympique (SOP) est organisée chaque année par le ministère chargé de l'Éducation nationale en partenariat avec le mouvement sportif français. La ville de Saint-Pierre-du-Mont, labellisée « terre de jeux 2024 » a participé activement du 2 au 6 avril, dates retenues pour 2024 :

Le service Sports et Vie Associative Sportive de la ville a proposé deux journées d'animations sportives aux élèves scolarisés du CP au CM2 des trois groupes scolaires de la commune ainsi qu'aux enfants de l'IME en étroite collaboration avec les enseignants et équipes pédagogiques. Chaque élève a pu ainsi découvrir un vrai panel de disciplines prévues pour les Jeux de PARIS 2024.

Dans ce cadre, le service a également décliné la thématique des JO à l'occasion des «vacances sportives» pour les 8/12 ans du 15 au 19 avril 2024

Et pour les ados, «Saint-Pierre-du-Mont fait ses Jeux», a été organisé le mercredi 24 avril : défi par équipe, tournoi multisports, défi sportifs, quiz, etc.

Saint-Pierre-du-Mont, la ville qui vibre intensément pour les J.O, impatiente et fébrile, par la présence de champions et d'encadrants de la commune qui participeront aux JO de Paris.



Assya, la nageuse déterminée

Et si nous faisons un petit tour du côté de la piscine Claude Lassaigue pour retrouver

Assya Maurin-Espiau la nageuse émérite du club des Dauphins de Saint-Pierre-du-Mont? Assya poursuit sa trajectoire d'athlète paralympique... Objectif Paris 2024!

Genèse d'une Championne

Âgée de 17 ans, Assya rafle les titres et les records, sans clapotis trop bruyants. Cependant, la jeune nageuse glisse dans son couloir de nage, propulsée par une motivation que rien ne semble pouvoir entraver. En situation de handicap, Assya ne se pose aucune limite et contourne avec une remarquable adaptation les quelques difficultés rencontrées.

Assya a 12 ans quand elle intègre une classe de Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) au collège Lubet-Barbon de Saint-Pierre-du-Mont.

Simultanément, elle intègre la section sportive scolaire du club, créée en 1982 par Alain Bouteloux, actuel président. Son entraîneur, Gaël Descons, repère très vite son potentiel et prépare en douceur les conditions d'une progression qui se révélera quasi constante par la suite. La prometteuse Assya Maurin-Espiau obtient rapidement de bons résultats au niveau régional en section dite « traditionnelle ». En 2020, elle rejoint le Pôle France para natation adaptée. Les conditions de victoires sont désormais posées, la moisson de médailles, de titres et de records peut commencer...

Championne du monde

Dans un premier temps, Assya accède aux Championnats Virtus (adaptés aux handicaps psychiques) ou WPS (tous types de handicaps). En 2021, Assya Maurin-Espiau décroche deux titres de Championne du monde en championnat Virtus. Suivent, en 2022, cinq titres de Championne de France et quatre records de France. La même année, elle participe à ses premiers championnats du monde WPS.

Toujours en WPS, aux Jeux européens des jeunes, à Helsinki, Assya complète son tableau de victoires

par deux titres et signe deux records de France. Elle est nommée porte-drapeau de l'équipe de France pour la cérémonie de clôture.

Objectif Paris 2024!

Assya est qualifiée pour la coupe du monde WPS, en août prochain et tente de se qualifier pour les Jeux paralympiques de 2024.

Au moment où s'écrivent ces lignes, c'est la course à la qualification pour Assya et ce, au fil des compétitions auxquelles elle participe.

Elle a fait la plupart de ses minimas à Sheffield et en

Italie. Assya a fait les minimas sur le 200 nage libre, le 200 - 4 nages, le 100 dos et le 100 brasse. «Je ne saurais qu'au mois de juillet, je pense, si je suis qualifiée! C'est tard, mais avec tous ces minimas, j'ai de grandes chances d'être à Paris. Je concoure dans la catégorie S14, c'est la catégorie qui correspond aux handicaps légers. Je nage au pôle France, il y a avec moi, des nageurs de Verdun, de Chinon de Vichy, etc. Dans les prochaines semaines, j'ai un championnat, puis les championnats du monde à Madère fin avril et après ce sont les Jeux!» Assya est actuellement dans les 8 meilleures nageuses mondiales dans sa catégorie.



Céline, arbitre de la Boccia

Céline Gueylard, coprésidente (avec Hervé Pécastaings) du Sporting Club Badminton de Saint-Pierre-du-Mont a été sélectionnée pour arbitrer la Boccia aux Jeux Paralympiques de Paris 2024.

La boccia?

C'est une discipline sportive qui se situe entre la pétanque, le curling et le billard. Le nom de «boccia» est issu de l'italien «boule». Ce sport est réservé aux personnes en situation de grand handicap, avec un handicap moteur au niveau des jambes et des bras. C'est la condition requise pour pouvoir pratiquer dans les compétitions internationales. La boccia est un sport qui se pratique de façon individuelle ou par équipes, en quatre manches, avec six boules de couleur par joueur. Le but est de rapprocher sa boule du «jack», une sphère blanche qui fait office de cochonnet : la ou les boules les plus proches à l'issue de la manche rapportent un ou plusieurs points à l'équipe concernée.

Retenue!

C'est en tant qu'arbitre de boccia que Céline Gueylard officiera aux Jeux Paralympiques de Paris. Céline s'emploie depuis 17 ans à faire connaître cette discipline pratiquée par des personnes en situation de grand handicap. Une opportunité qu'a su saisir la Libournaise d'origine, Landaise d'adoption.

Céline Gueylard est l'animatrice territoriale au Service sports intégration et développement (SSID) du Conseil Départemental des Landes.

Elle a reçu le soutien et les encouragements de son employeur lorsqu'elle a postulé, au moment où la Fédération Française Handisport a lancé sa campagne de recrutement d'arbitres pour les Jeux Paralympiques 2024. Levée de doigt inspirée, suivie donc d'une participation aux jeux : «une occasion unique!» comme le souligne l'heureuse élue.

Enseignante dans les Landes

Céline Gueylard enseigne la boccia au sein d'établissements médico-sociaux des Landes. L'animatrice territoriale s'est mise à l'arbitrage sur le tard. Une motivation née en accompagnant des concurrents landais aux championnats de France 2013. Appelée régulièrement par la suite par la commission nationale pour officier, Céline s'est prise au jeu et a été retenue parmi les 32 juges paralympiques «timer-liner» (chrono et ligne), plus précisément pour le rôle de timer. Les «timer-liner» sont des assistants chargés de faire respecter le temps et les limites de l'aire de jeu. Pour découvrir cette discipline, la ville de Mont-de-Marsan accueillera un Open national de boccia, entre le 31 mai et le 1 juin 2024, dans le cadre des Journées HandiLandes à l'espace Mitterrand.

La cerise sur le gâteau !

Dans le courant du mois de février 2024, une deuxième Saint-Pierroise, Sandra Botella, a été sélectionnée comme arbitre aux Jeux Paralympiques, en tant que «timer» pour la boccia également ! Sandra est bénévole au Comité Handisport depuis plusieurs années. Elle a, elle aussi, postulé et a été retenue dans un deuxième temps. Félicitations à nos deux arbitres !

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

ACTUALITÉS ET INFORMATIONS À RETENIR

AQUAPITCHOUN NOUVELLE FORMULE

APPRENDRE À S'AMUSER DANS L'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ



Christelle Amestoy,
chef du service Sports et vie
associative sportive, détaille
la nature de cette évolution :

« L'activité Aquapitchoun évolue ! On sort du cadre "jardin aquatique" puisque, jusqu'à présent, on mettait en place du matériel pédagogique et on laissait les parents librement jouer dans l'eau avec les enfants. Un nouvel éducateur, Alexandre, a rejoint notre équipe. J'ai demandé à Alexandre de reprendre en main cette activité qui avait besoin d'un second souffle. Il m'a proposé un nouveau projet : l'activité s'appelle désormais "l'Éveil aquatique". L'idée est d'accueillir un maximum de dix enfants par séance, âgés de 2 à 5 ans. Alexandre sera dans l'eau avec les parents pendant les 25 ou 30 premières minutes. Il va faire faire des exercices avec les parents et les enfants, afin d'habituer les enfants au milieu aquatique. Alexandre va proposer des exercices afin que l'enfant mette la tête sous l'eau, s'allonge sur le ventre et parvienne à tenir tout seul allongé sur le dos. Tous ces exercices seront

reproductibles à l'extérieur, notamment pour les parents qui ont une piscine à domicile, ou un point d'eau à proximité. L'objectif est d'aller vers de l'aisance aquatique afin que le jeune enfant qui tombe dans l'eau soit capable de s'allonger sur le dos tout seul pour avoir la tête hors de l'eau. Ce sera déjà une mise en sécurité ! C'est aussi une façon de dédramatiser le rapport à l'eau, car certains parents ont un rapport un peu compliqué avec cet élément. L'enfant doit percevoir que l'eau est un milieu dans lequel il va pouvoir s'amuser. »

Horaires : tous les samedis du mois de mai et du mois de juin de 11h15 à 12h.

Attention : pas de séance le 15 juin, car, pour les fêtes de Saint-Pierre-du-Mont, toute l'équipe pédagogique sera mobilisée pour l'organisation du trail.

A noter

Les mois de mai et juin serviront de test pour cette nouvelle formule, si c'est efficient, elle sera reconduite sur septembre et octobre.

CONCOURS DE PEINTURES DE SAINT-PIERRE-DU-MONT 2024

ADMIREZ, CHOISISSEZ, VOTEZ!



Du 10 avril au 17 mai 2024 est organisé le concours de peintures de Saint-Pierre-du-Mont, le thème de cette année est « Métamorphose du Paysage ».

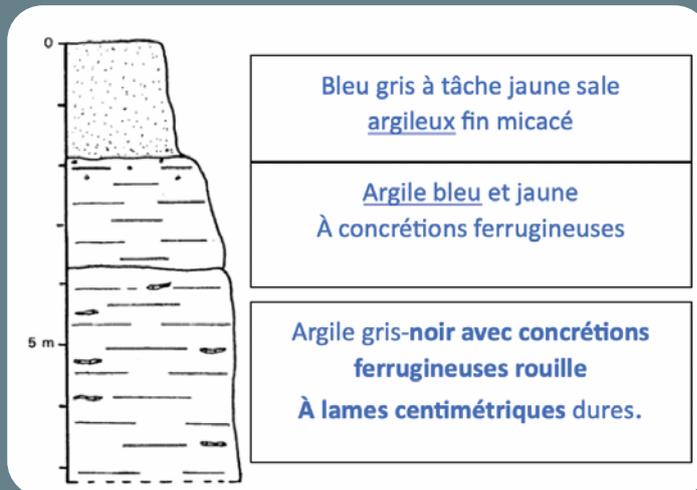
Les peintres amateurs ont d'ores et déjà fait glisser leurs pinceaux sur la toile. Inspirés, les artistes ont été prolifiques. L'exposition des œuvres des participants est visible dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville jusqu'au 17 mai 2024 sur les horaires d'ouverture : lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf vendredi 17h, samedi de 9h à 12h.

La population est invitée à venir voter pour le tableau de son choix en vue de l'attribution du prix du Public!

La remise des prix aura lieu le **vendredi 17 mai 2024 à 18h** en salle du Conseil.

ANATOMIE D'UN PONT

Reprenons là où nous avons quitté le pont de Bats, mais en nous penchant cette fois-ci sur sa composition originelle. Sachez que ce dernier a été bâti avec des briques fabriquées sur le territoire de Saint-Pierre-du-Mont. En effet, le territoire communal est « posé » sur une couche de sables fins qui reposent eux-mêmes sur des « glaises bigarrées du Miocène » rendant le sol imperméable : d'où les ruisseaux avec barrages, les sources et les traces bien présentes de carrières de glaise aujourd'hui abandonnées.



Franck Lorenzon

« Un ancien front d'extraction les laisse paraître sous le même aspect à Saint-Pierre-du-Mont au lieu-dit Siounet. Au mur de la formation des Glaises bigarrées, des argiles chargées de matière organique ont été mises en évidence en deux endroits : sondage tarière 951-4-22 et château d'eau Saint-Louis, Sud de Saint-Pierre-du-Mont (schéma) » - Extrait de l'étude du Bureau de recherche géologique et Minière -

Non loin du centre bourg, quartier Saint-Louis, la route vers Haut-Mauco descend le vallon du Bourrus. À droite, une prairie à forte déclivité cache une ancienne carrière d'argile qui, suite à un changement de propriétaire au XIX^e siècle, a déménagé de l'autre côté de la voie ferrée - pont sous la voie - sur les terrains de la ferme Siounet.

On peut supposer que la « Villa romaine » installée sur les terrains de Saint Louis a tiré les matériaux de sa construction, de l'exploitation de cette argile...

MONT ALMA - LA TUILERIE



On retrouve cette couche argileuse en d'autres lieux du territoire communal (noms significatifs). Entre la route de Saint-Sever et de Grenade sur l'Adour, se situe le point culminant de Saint Pierre : Mont Alma. Au nom de ce lieu est ajouté « La Tuilerie » pour former le quartier : Mont-Alma - la Tuilerie.

Sur le flanc Nord de cette colline, 4 sites étaient occupés par des tuileries (cadastre Napoléonien). Les hommes ont exploité durant des années l'argile pour fabriquer des briques, des tuiles, des pots de résine...

En vous promenant sur le Boulevard de Mont Alma, vous pourrez voir le « petit manoir » de « Largeleyre » près duquel il y a une extraction d'argile (entre la maison et le château d'eau). Un peu plus loin, le domaine de « La Tuilerie », lieu où se trouvaient 2 tuileries avec un lac creusé à flanc de côteau, réserve d'eau des fabriques, mais aussi site d'extraction de la glaise.

Et, peu avant votre arrivée « avenue Kennedy », à droite, le sol laisse apparaître une dépression largement comblée par des constructions industrielles. Tout laisse à penser à une probable extraction de glaise (mentionnée sur le cadastre Napoléonien).

MAJORITÉ MUNICIPALE

Saint-Pierroises, Saint-Pierrois,

Un début d'année est toujours marqué par le bilan de la gestion de l'année précédente et les perspectives pour l'année qui vient de démarrer ou budget primitif.

L'année 2023 a été marquée par des hausses inédites de l'énergie (électricité, carburants, gaz) et une inflation importante qui, grève le prix des produits de consommation mais qui a pour conséquence naturelle les hausses de salaire.

Votre municipalité a su contenir ses dépenses en 2023, tout en maintenant les investissements prévus notamment au niveau développement durable (isolations des bâtiments, passage en led de l'éclairage publique...), à la création de voies douces, achat d'un fourgon électrique, réhabilitation de 2 logements communaux, le démarrage de la construction du nouveau chalet de La Moustey, ...

Pour 2024, les perspectives nationales ne sont pas très réjouissantes, le budget primitif est donc établi pour prendre en compte ces données, tout en conservant des projets d'investissement ; à La Moustey, la poursuite de la construction du chalet et le lancement des travaux extérieurs, ainsi que la réhabilitation du centre commercial. Des études sont en cours pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments et terrains communaux. Notre opposition s'est une nouvelle fois distinguée par sa manipulation des chiffres ou son incompétence, en comparant des éléments incomparables, dans le seul but, de ne pas reconnaître un résultat positif pour notre collectivité.

Chasse aux œufs, cérémonie citoyenne, concours de nouvelles et de peintures, l'animations ne manqueront pas dans ce trimestre, sans oublier naturellement les fêtes de Saint-Pierre-du-Mont au mois de juin.

COLLECTIF POUR SAINT-PIERRE-DU-MONT

Une gestion budgétaire en trompe-l'œil

La gestion financière de notre commune est inquiétante.

Suite au mauvais résultat de l'année 2022, le Maire et sa majorité municipale ont décidé d'augmenter fortement les impôts en 2023 : 1 million € en tout entre les bases et la hausse des taux pour les contribuables Saint-Pierrois !

Ainsi, en 2023 le résultat budgétaire s'établit à 1 466 491,08 €. Avec cet excédent le Maire et l'adjoint aux finances claironnent. Pourtant, c'est un résultat en trompe l'œil. Quelques explications factuelles s'imposent.

En 2023, la commune a perçu plusieurs recettes exceptionnelles dont 973 575 € d'augmentation des bases et des taux pour le foncier bâti et non bâti, 600 000 € suite à des ventes de terrain à XL Habitat pour l'extension de la résidence autonomie du cœur de ville et 114 000 € suite à un litige avec une société.

Soit environ 1,7 millions € de recettes exceptionnelles sur une année ! Cela signifie que sans ces ressources nouvelles - et exceptionnelles - notre budget aurait été en déficit d'environ 300 000 € ! Pas de quoi se réjouir donc...

Autre point étonnant.

La prévision des dépenses de fonctionnement pour l'année 2024 présentée par le Maire et l'adjoint aux finances s'élève à 6 896 163 € quand le réalisé en 2023 était de 7 680 159 € ! Soit environ 800 000 € de dépenses en moins en 2024 par rapport à 2023.

Visiblement l'inflation n'existe pas à Saint-Pierre ! Lorsque nous avons interrogé la majorité pour comprendre cet écart, il ne nous a rien été répondu... hormis de les laisser faire !

Julien Paris, Patricia Beaumont, Elodie Escaffre, Frédérico Da Costa, Mireille Junca et Cédric Peter

L'AGENDA

CINÉMA / THÉÂTRE / SPORT / ASSOCIATION / CONFÉRENCE / CONCERT / MUSIQUE / FÊTE



AVRIL

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AVRIL

Exposition de Maquettes et de Figurines
6^{ème} exposition par le Maquette Club des Landes, à la Salle du Temps Libre.
Ouverture au public : samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 17h30
Entrée : 2 €, gratuite pour les - de 18 ans.

SAMEDI 27 AVRIL

Faïtes du Troc – Méga Gratiséria

Troc vert : échange gratuit de tout ce qui a rapport avec le jardin (plantes, graines, outils, etc...)

Gratiséria : marché non commercial où on peut donner objets, vaisselle, vêtements, livres, jeux, jouets ... en bon état, mais aussi en prendre ou en recevoir d'autres librement

Ateliers : vannerie d'osier, créations florales et atelier parents/enfants
Forum de la Culture et des Loisirs de 10h à 16h.

Retrouvez le programme complet et détaillé sur www.saintpierredumont.fr.

MAI

DU 04 MAI AU 29 JUIN

Aquapitchouns (2-6 ans)

Tous les samedis de 11h15 à 12h, Jardin aquatique ayant pour objectif de faire découvrir à l'enfant une nouvelle approche de l'eau.

Rens : au 05 58 05 53 87 ou

à servicesports@saintpierredumont.fr.

MERCREDI 08 MAI

Commémoration du 08 mai 1945

Dès 11h30, Cérémonie commémorative de la victoire du 08 mai 1945 au Monument aux Morts, square Jean Moulin.
Rens : 05 58 76 44 82

VENREDI 10 MAI

Don du Sang

Collecte de sang à la Maison du Temps Libre.

Prendre rdv en ligne

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>.

DU 14 AU 20 MAI

Spectacle de cirque LANDRI

Partie engazonnée situé derrière l'Espace Multisports Saint-Pierrois, avenue du Bois de Pinsolle.

10 ET 17 MAI

Conseiller Numérique – Ateliers

Grand débutants : Vous voulez apprendre à utiliser l'ordinateur ? Comprendre les bases du numérique ? L'association Club Micro Saint Pierre vous accompagne et vous propose de participer à sa 4^{ème} session du parcours Grands Débutants du 15 mai au 03 juillet.

Comment déclarer vos impôts en ligne : Cette année vous souhaitez réaliser votre déclaration en ligne. Le Club Micro Saint Pierre organise 2 ateliers les vendredis 10 et 17 mai de 14h à 16h.

Pour plus de renseignements, contactez-nous au 09.51.93.77.06.

DIMANCHE 26 MAI

8^{ème} édition du Mounride

Course d'obstacle sur Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont.

Plus d'informations : www.mounride.fr.

JUIN

SAMEDI 1^{ER} JUIN

Kid's Tour #12 - Finale battle

Organisé par l'association Dream Landes, salle D de l'E.M.S, rue de la Provence.

SAMEDI 1^{ER} JUIN

Tournoi de football Jean Alavoine

à la Plaine des Jeux de Ménasse.

DIMANCHE 02 JUIN

Vide-greniers

Organisé par l'association Matous Landes à la Maison du Temps libre.

DIMANCHE 09 JUIN

Elections Européennes

DIMANCHE 09 JUIN

Vide-greniers

Organisé par l'association La Farandole à la Maison du Temps libre.

JEUDI 13 JUIN

Loto organisé par le Sporting Club Tennis de Saint-Pierre-du-Mont à 20h30 à la Maison du Temps Libre.

LES 14, 15 ET 16 JUIN

Fêtes patronales de Saint-Pierre-du-Mont
Durant le week-end, repas et animations sont proposés pour petits et grands.
Renseignements auprès du Comité des Fêtes de Saint-Pierre-du-Mont : comitedesfetesspdm40@gmail.com.

DU 21 AU 23 JUIN

Stage Aïkido en présence de Malcom TIKISHEWAN

A l'Espace Multisports saint-pierrois.
Rens : <https://daikyokan-dojo.fr/>.

JUILLET

DIMANCHE 07 JUILLET

Stage Aïkido Hommage Tamura Sensei

A l'Espace Multisports saint-pierrois.
Rens : <https://daikyokan-dojo.fr/>.

LUNDI 08 JUILLET

Marché des Producteurs de Pays

à la Base de Loisirs du Marsan à Saint-Pierre-du-Mont.

DU 08 JUILLET AU 02 AOÛT

Aquakids (6 ans et +)

Activité qui a pour but d'amener progressivement l'enfant à être autonome dans l'eau. 2 cours par semaine.

Rens : Inscriptions à compter du 29 avril 2024 au 05 58 05 53 87 ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

DU 08 AU 25 JUILLET

Vacances sportives été

pour les 8/ 12 ans 3 périodes d'animations sportives : du 08 au 12, du 15 au 18 et du 22 au 25 juillet 2024.

Rens : 05 58 05 53 86 ou servicesports@saintpierredumont.fr

DU 15 AU 18 JUILLET

Séjour ados

pour les 12/15 ans destination Biscarrosse.

Rens : 05 58 05 53 86 ou servicesports@saintpierredumont.fr

CONCOURS

Concours de Nouvelles et Peintures 2024

Exposition des peintures en Mairie sur les horaires d'ouverture de la Mairie

(lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf vendredi à 17h00, samedi de 9h à 12h).

Remise des prix le 17 mai 2024 à 18h à l'Hôtel de ville.
Ouvert à tous.

A LA DÉCOUVERTE DE NOS QUARTIERS

Chaque jeudi matin (hors vacances scolaires) de 09h30 à 10h30, une marche est organisée dans le cadre des actions Sport Santé.

Rens : au 05 58 05 53 87

ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

LES ATELIERS DE L'AGENDA DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

SAMEDI 18 MAI 2024

Entretien du linge au naturel

Venez apprendre à réaliser votre lessive maison en poudre, avec seulement 3 ingrédients, comment détacher, blanchir et assouplir le linge ou comment entretenir sa machine à laver.

Salle commune de la résidence Séniors, 88 avenue Camille Brettes face aux commerces.

SAMEDI 15 JUIN 2024

Visite des jardins d'Hortus

Florian, des jardins d'Hortus vous recevra pour vous faire découvrir tous les atouts de l'arbre en agriculture : trognons, haies plessées, arbres fourragés ponctuerons cette visite commentée.

Le point de rendez-vous vous sera communiqué lors de votre inscription.
Repas partagé sorti du sac le midi.

Informations et inscriptions auprès du service Développement Durable : respdevdurable@saintpierredumont.fr
06 30 12 51 38.

FEMERTURE PISCINE MUNICIPALE C. LASSAIGNE

La piscine sera fermée les 1^{er}, 08, 09 et 20 mai 2024.

Fermeture annuelle pour entretien du 02 août à 14h au 26 août 2024.

COEUR D'ARTICHAUT



Ma p'tite page à moi

LE MOUSTIQUE TIGRE



DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR TOI ...

La mairie de Saint-Pierre-du-Mont informe les habitants / Sais-tu que :



- Tu trouveras de l'information sur ce sujet sur les panneaux lumineux de la ville, sur le site internet et la page Facebook, sur l'application mobile City All et le journal municipal, ainsi que Radio MDM et la presse en général.
- Du sable sera mis à disposition pour les utilisateurs des 2 cimetières de la commune. Les coupelles et les divers contenants que nous retrouvons fréquemment dans les cimetières sont des gîtes larvaires à éliminer au maximum. La mise en place de sable dans les coupelles et les contenants empêche les moustiques de pondre.
- Les agents communaux surveillent et entretiennent les bâtiments communaux (gouttières, regards, avaloirs, etc.). Ils ramassent aussi les déchets de voiries pour éliminer des sites de ponte.
- La municipalité a choisi de ne pas mettre de pièges à moustiques, car ils sont très chers et ont un résultat très limité. Leur efficacité n'est pas prouvée scientifiquement.
- Au sujet d'un traitement insecticide à grande échelle (un quartier par exemple), seule l'Agence Régionale de Santé est habilitée à déclencher ce genre d'opération et uniquement en cas de risques de santé publique liés aux maladies portées par les moustiques Tigres : dengue et au chikungunya.